

RAPPORT NARRATIF FINAL DU PROJET

1. Identification du projet	
1.1 Titre du projet : Promotion des emplois verts au profit des jeunes en milieu urbain et péri urbain au Bénin	
1.2 Numéro de projet : BJ2303	
1.3 Nom de l'organisation responsable de l'exécution du projet : <ul style="list-style-type: none"> Initiatives pour un développement intégré durable (IDID) Centre de développement économique Local (CDEL) 	
1.4 Pays : BENIN	1.5 Ville : Porto-Novo
1.6 Date de début de projet : 24-05-2018	1.7 Date de fin de projet : 30-11-2019
1.8 Secteurs d'intervention <input checked="" type="checkbox"/> Sécurité Alimentaire <input type="checkbox"/> Croissance économique durable	1.9 Axes transversaux <input checked="" type="checkbox"/> Viabilité de l'environnement <input type="checkbox"/> Égalité entre les femmes et les hommes <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance
1.10 Type de projet <input checked="" type="checkbox"/> Projet pilote <input type="checkbox"/> Projet de transfert d'innovation	
1.11 Valeur totale du projet : 150 002 \$ CAD	
1.12 Date du rapport : 15-12-19	1.13 Période couverte par le rapport : 24-05-18 au 30-11-19
1.14 Nom de la personne responsable de l'exécution du projet: <ul style="list-style-type: none"> - Saïd K. HOUNKPONOU, Directeur Exécutif d'IDID - Aline Alexandrine I. DATO, Directrice Exécutive de CDEL 	

2. Bénéficiaires					
	Nombre (réel)				
	Total (nb)*	Hommes	Femmes	Jeunes hommes**	Jeunes femmes**
Bénéficiaires directs	155	0	0	85	70
Bénéficiaires indirects	620	0	0	340	280
<p>* Évitez autant que possible de compter deux fois la même personne. Par exemple, une personne ayant participé à deux formations différentes sera comptabilisée qu'une seule fois dans le total. Il est donc normal que le total ne soit pas égal à la somme des participants de chaque activité.</p> <p>**Entre 12 et 30 ans</p> <p>Explication des écarts par rapport au nombre de bénéficiaires planifié au début du projet, s'il y a lieu : L'écart noté s'explique par l'engouement des jeunes à s'insérer dans le tissu économique afin de pouvoir satisfaire leurs besoins. Aussi, le domaine du maraîchage est pourvoyeur d'emplois et les marchés d'écoulement existent. Par ailleurs, l'agriculture hors sol est une pratique innovante qui a beaucoup intéressé les jeunes.</p>					

3. Atteinte des résultats	
3.1 Description du contexte du projet :	
<p>L'emploi des jeunes est l'un des défis les plus pressants auxquels est confrontée l'Afrique subsaharienne. Entre 2015 et 2035, il y aura chaque année 500 000 jeunes de quinze ans de plus que l'année précédente. Le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne est concerné par le problème. Les difficultés que rencontrent le Bénin pour son développement sont entre autres liées à la question du chômage des jeunes, l'assainissement</p>	

de l'environnement, l'adaptation aux changements climatiques et la sécurité alimentaire. La lutte contre le chômage constitue donc un défi pour le gouvernement du Bénin dans un contexte où le taux de chômage est sans cesse croissant et les prévisions restent très inquiétantes. Le taux de chômage élargi aux jeunes de 15-29 ans est passé à 14,3% en 2012 contre 1% seulement en 2001 avec un taux de sous-emploi des jeunes qui était de 50% en 2011 et qui est passé de 70% en 2013 (INSAE, 2015).

Chaque année, plus de 150.000 jeunes sont déversés sur le marché de travail dont 30.000 environ sans grande qualification. Une analyse plus détaillée de la situation permet de constater que le chômage est un fait typiquement urbain puisque le taux de chômage en milieu urbain est de 4,9% contre 0,8% en milieu rural (INSAE, 2015).

Situé dans le sud du Bénin, la commune de Porto-Novo, capital politique du Bénin, est une région à forte pluviométrie (moyennes annuelle des précipitations oscillant entre 1100 mm et 1200 mm, niveau le plus élevé de tout le pays) et couvrant une superficie de 52 km². Cette ville est aussi concernée par la situation du chômage des jeunes. En effet, les solutions aux problèmes de l'emploi des jeunes doivent mettre à contribution de nombreux secteurs et, surtout, les interventions devraient être durables. Dans la ville de Porto-Novo, sur 200 tonnes de déchets produits par jour, seulement 33% sont collectés et ne sont même pas traités. Des enquêtes effectuées auprès des maraîchers de Porto-Novo et de sa périphérie montrent que ce sont les engrais chimiques qui sont le plus utilisés, alors que la transformation des déchets en compost représente une opportunité d'emploi pour les jeunes et une solution d'atténuation des risques sanitaires liés à l'utilisation abusive des intrants chimiques. Parmi les secteurs qui absorbe le plus d'actifs, le secteur agricole vient en première place car il occupe 70% de la population active (SCRIP, 2014). Dans ce secteur, l'agriculture urbaine et périurbaine permet d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages, de créer des emplois et des revenus, et enfin constitue une source de revenus pour les citoyens pauvres. Cependant, son développement se heurte à certains problèmes dont entre autres :

- 1- Le déplacement progressif de l'agriculture des villes vers les zones « peu habitables » notamment les bas-fonds ou les zones à haut risque d'inondation à cause de l'urbanisation en pleine croissance;
- 2- la destruction récurrence des cultures par les inondations devenues intenses ces dernières années à cause des changements climatiques ;
- 3- l'absence de politique adéquate pour la valorisation des déchets biodégradables en compost pouvant servir dans l'agriculture ;
- 4- l'utilisation abusive des pesticides et la présence de résidus de pesticides dans les légumes entraînant des effets négatifs sur la santé humaine ;
- 5- le manque de soutien technique (promotion des nouvelles techniques de production, etc.) et financier aux producteurs en l'occurrence les jeunes.

De ce fait, l'agriculture urbaine et périurbaine dans la ville de Porto-Novo, perd au regard de tout ce qui précède ses attributs de créateur d'emplois durables et de sources de revenus pour les citoyens pauvres surtout les jeunes. En outre, la création des emplois verts, secteur porteur dans un contexte marqué par les changements climatiques constitue également un secteur d'avenir d'absorption du chômage des jeunes.

Le présent projet vise à tester en milieu urbain et périurbain, une approche novatrice de création d'emplois verts à travers l'agriculture hors sol qui peut être réalisé sur des terres inondables et ou impropre à la culture, est résiliente aux changements climatiques, permet de recycler des déchets organiques pour le compostage et génère des revenus toute l'année, donc une source de revenus durable pour les jeunes

3.2 Rappel des principaux résultats prévus du projet :

Le présent projet vise à promouvoir l'agriculture hors sol écologiquement durable et rentable comme une solution au problème récurrent des jeunes en milieu urbain et périurbain. Pour ce faire, il se base sur deux résultats intermédiaires à savoir :

1. Utilisation accrue par les jeunes (femmes, hommes) de Porto-Novo des pratiques agricoles résilientes et de gestion améliorées
2. Engagement accru des autorités locales à poser des actes favorisant l'entrepreneuriat agricole urbain des jeunes (hommes et femmes) qui s'engagent dans le secteur

Pour ce qui est des résultats immédiats le projet vise :

1. Des capacités améliorées des jeunes et des femmes sans emploi sur les techniques de production agricole écologiquement durable en milieux urbain et périurbain.
2. Des capacités accrues en leadership entrepreneurial et en gestion d'unité agricole urbaine et périurbaine des jeunes et des femmes sans emploi.
3. Des compétences et connaissances accrues des organisations locales en outils de plaidoyer pour susciter l'accompagnement des autorités locales au profit des jeunes (attribution des terres aux jeunes dans des conditions qui visent la pérennité des activités des jeunes)
4. Une volonté accrue des autorités locales vis-à-vis les mesures favorisant la promotion et le développement d'entreprises agricoles urbaines et péri-urbaines au profit des jeunes (hommes et femmes) de Porto-Novo et ses environs

En somme, il s'agit d'un côté à renforcer techniquement directement les jeunes (capacités et habiletés à conduire des exploitations agricoles hors sol intégrées à haut potentiel de rentabilité économique) et d'un autre côté à amener les autorités à soutenir et promouvoir le développement de l'agriculture hors sol comme une solution durable au problème du chômage des jeunes en milieu urbain et périurbain.

3.3 Résultats réels atteints :

Énoncé de résultats issus du modèle logique	Indicateurs	Données de base	Cible finale (selon le cadre de mesure de rendement)	Données finales	Explication des écarts
Résultat ultime					
1000 Amélioration du bien-être économique des communautés pauvres et marginalisées dans les pays en développement	1. Pourcentage d'augmentation des revenus annuels des jeunes (femmes et hommes)	30 000 FCFA	Au moins 20 % d'augmentation par rapport au revenu de la ligne de base.	(60000 fcfa) 100% d'augmentation de revenu	Les formations ont pu être appliquées par des jeunes qui en ont observé les bienfaits ponctuels. En effet les jeunes ont commencé les premières ventes et en faisant une estimation mensuelle des revenus. Toutefois les améliorations réelles ne seront visibles qu'avec le temps, qu'avec plus de production et qu'avec la maîtrise des contraintes de production et d'écoulement des produits.
	2. Proportion des jeunes (femmes et hommes) affirmant avoir amélioré leurs conditions de vie grâce à l'agriculture hors sol	0%	Au moins 40% des jeunes parmi lesquelles au moins 60% de jeunes femmes affirment avoir amélioré leurs conditions de vie grâce à l'agriculture hors sol	100% des jeunes dont 70% des jeunes femmes affirment avoir amélioré leurs conditions de vie grâce à l'agriculture hors-sol	La majorité des jeunes ont commencé par vendre sur la base des premières productions. Toutefois l'amélioration des conditions de vie est mesurable dans le long terme et ne sera visible qu'après plusieurs cycles de production.
Résultats intermédiaires					
1100 Utilisation accrue par les jeunes (femmes, hommes) de Porto-Novo des pratiques agricoles et de gestion améliorée.	1. Nombre de jeunes, désagrégé par sexe, utilisant les pratiques agricoles et de gestion améliorée de production agricole urbaine et péri-urbaine	H = 2 F = 0	Au moins 20 jeunes, donc 10 jeunes femmes et 10 jeunes hommes utilisent les pratiques agricoles et de gestion améliorée de production agricole urbaine et péri-urbaine	H = 10 F = 9	Les formations en techniques de production agricoles et la gestion des unités ont apporté des éléments et notions pour aider la mise en place et le démarrage des fermes hors sol par les jeunes. La seule jeune femme appartenant au groupe de la ferme collective qui vient d'être installée, a démarré à peine la production.
	2. Pourcentage des jeunes, affirmant que les pratiques agricoles et la gestion	0%	Au moins 65 % des jeunes (hommes et femmes) parmi	100% des jeunes dont 50% de femmes	La majorité des jeunes ont démarré la production de leurs légumes et d'après les rendements ils sont contents et espèrent tirer

	améliorées sont adaptées à leurs besoins		lesquelles au moins 60% de jeunes femmes affirment que les pratiques agricoles et la gestion améliorées sont adaptées à leurs besoins		plus de la production hors sol. Les formations leur ont permis d'acquérir des connaissances et avec le temps ils s'amélioreront.
1200 Engagement accru des autorités locales à poser des actes favorisant l'entrepreneuriat agricole urbain au profit des jeunes (hommes et femmes) qui s'engagent dans le secteur	1. Nombre d'autorisation d'occupation des sites impropres à l'habitation signée par les autorités locales au profit des jeunes (hommes et femmes) pour l'installation des exploitations agricoles	0	Au moins (2) autorisations d'occupation de sites signées	1 autorisation	La Mairie était disposée à octroyer les deux autorisations d'occupation de site mais compte tenu du nombre de bénéficiaires demandeurs, les responsables du projet ont dû donner un (01) seul pour éviter le risque que le 2è domaine ne soit pas exploité.
	2. Proportion des jeunes (femmes, hommes) qui reconnaissent l'engagement des autorités locales dans le développement et la promotion des entreprises agricoles pour et par les jeunes	17,65%	Plus de 70% des jeunes (femmes et hommes) reconnaissent un accroissement de l'engagement des autorités locales dans le développement et la promotion des entreprises agricoles au profit des jeunes reconnaissent un accroissement de l'engagement des autorités locales dans le développement et la promotion des entreprises agricoles au profit des jeunes	70% de jeunes	Ce résultat s'explique par le fait que les autorités de la Mairie se sont effectivement impliquées du début jusqu'à la fin du projet.
Résultats immédiats					
1110 Capacités améliorées des jeunes (hommes et femmes) sans emploi sur les techniques de production agricole écologiquement	1. Nombre de jeunes (hommes et femmes) capables de produire du compost	F = 9 H = 44	Au moins 20 jeunes, donc 10 jeunes femmes et 10 jeunes hommes sont capables de produire du compost	50 jeunes femmes (F=25 H=25)	Les jeunes ont reçu les formations mais ceux qui ont été installés déjà ont produit eux-mêmes leur compost pour réaliser les pépinières et faire les repiquages dans

durable en milieu urbain et périurbain.					les pots, ils affirment avoir amélioré les techniques de production agricole
	2. Pourcentage des jeunes (hommes et femmes) affirmant avoir amélioré leurs capacités sur les techniques de production agricole (échelle de 1 à 4)	0%	Au moins 60% des jeunes, dont au moins 50 % sont des femmes, affirment avoir amélioré leurs capacités sur les techniques de production agricole sur une échelle supérieure à 2	100% de jeunes dont 50% de femmes	Tous Les jeunes qui ont reçu les formations pratiques, ont pu appliquer même à titre expérimentale les notions sur les techniques de production agricole. Cela leur a permis de voir les résultats entre les pratiques avant les formations et post-formations
1120 Capacités accrue des jeunes (femmes et hommes) sans emploi en leadership entrepreneurial et en gestion d'unité agricole urbaine et périurbaine	1.%de jeunes (femmes et hommes) affirmant avoir accru leurs connaissances en leadership entrepreneurial et gestion d'unités	0%	Au moins 70% des jeunes, dont au moins 50% de femmes, affirment avoir accru de manière significative leurs connaissances en leadership entrepreneurial et en gestion d'unité agricole	100% de jeunes dont 50% de jeunes femmes	Ceci s'explique par la qualité des formations pratiques reçues et des renforcements de capacités reçues (très pratique)
	2.Degré de satisfaction des jeunes (femmes et hommes) sur les renforcements de capacités reçus	0%	80% de jeunes sont satisfaits des renforcements de capacités offerts parmi lesquelles 50% sont des femmes	100% des jeunes satisfaits dont	Le degré de satisfaction élevé des bénéficiaires est dû aux types de formations fournies, la qualité des formations ainsi que la méthodologie d'apprentissage.
1210 Compétences et connaissances accrues des organisations locales sur la production d'outils de plaidoyer destinés à susciter l'accompagnement des autorités locales au profit des jeunes	1.Nombre d'organisation capables de produire des outils de plaidoyer	0	2 organisations (CDEL, IDID) sont capables de produire des outils de plaidoyer	2 organisations	Les deux organisations ont réussi à conduire le lobbying auprès de la Mairie jusqu'à l'obtention de l'autorisation de mise à disposition de terre.
	2.Pourcentage des organisations locales qui sont satisfaites du renforcement des capacités reçu	0	100 % des organisations locales sont satisfaites du renforcement des capacités reçu	100% des organisations satisfaites	Ceci grâce à la méthodologie déployée par le consultant lors de la formation et la qualité de son accompagnement pour l'aboutissement du processus
1220 Volonté accrue des autorités locales vis-à-vis les mesures favorisant la promotion et le développement d'entreprises	1.Pourcentage des autorités locales contactées qui s'engagent à poser des actes favorisant l'entrepreneuriat	0	Au moins 60% des autorités locales contactées s'engagent à poser des actes	100% des autorités locales engagées	Toutes les autorités approchées ont facilité l'aboutissement de ce projet

agricoles urbaines et péri-urbaines au profit des jeunes (hommes et femmes) de Porto-Novo et ses environs	agricole après la sensibilisation		favorisant l'entrepreneuriat agricole		
	2. Nombre et type d'actes favorisant l'entrepreneuriat agricole posés par les autorités locales	0	Au moins 2 types d'actes pertinents favorisant l'entrepreneuriat agricole sont posés par les autorités locales	1	Au-delà de la décision d'attribution de terre, il a été noté en amont, des actes majeurs, notamment de nombreuses rencontres faites par le Maire, ses adjoints et les cadres de l'administration locale avec les responsables du projet et les bénéficiaires ; des propositions de terres disponibles faites par les autorités aux bénéficiaires ; des visites conjointes sur sites (autorités et bénéficiaires) ; des travaux en sous commissions ; une autorisation verbale d'exploitation des sites (pour gagner du temps) en attendant la délibération du conseil municipal, etc.
EXTRANTS					
1111 Jeunes (hommes et femmes) sans emploi formés sur les techniques de production hors sol écologiquement durable	Nombre de jeunes (hommes et femmes) formés sur les techniques de production hors sol écologiquement durable	0	50 jeunes (hommes et femmes) dont au moins 50% de femmes sont formés sur les techniques de production hors sol écologiquement durable	50 jeunes (F=25, H=25) formés	Les 50 jeunes formés ont été sélectionnés à la suite des premières formations en aptitudes et in suivi la formation en production hors sol de façon assidue. Les formations organisées à leur endroit étaient tant théorique que pratique.
	Pourcentage des bénéficiaires qui sont satisfaits des formations sur les techniques de production hors sol et écologiquement durable	0	Au moins 50 % des bénéficiaires dont au moins 60% des jeunes femmes sont satisfaits de la formation sur les techniques de production hors sol et écologiquement durable	96% de jeunes satisfaits dont 50% de jeunes femmes	en proportion tous les bénéficiaires ayant suivi la formation en production hors sol sont satisfaits grâce à l'expertise des consultants, la logistique des formations.
1112 Jeunes (hommes et femmes) sans emploi formés sur la production de compost à base de divers substrats	Nombres de jeunes formés sur la production de compost à base de divers substrats	0	50 jeunes (hommes et femmes) formés sur la production de compost à base de divers substrats	50 jeunes (F=25, H=25) formés	Les 50 jeunes formés ont été sélectionnés à la suite des premières formations en aptitudes et un suivi la formation en production de compost de façon assidue. La formation organisée à leur endroit était tant théorique que pratique.
	Pourcentage des bénéficiaires qui sont satisfaits de la formation	0	Au moins 50 % des bénéficiaires dont au moins	100% de jeunes bénéficiaires	les 50 bénéficiaires ayant suivi la formation en production hors sol sont satisfaits grâce à

	sur la production de compost		60% des jeunes femmes sont satisfaits de la formation sur la production de compost	satisfaits dont 50% de jeunes femmes	l'expertise des consultants, la logistique des formations.
1113 Poulx d'expertises pour des jeunes et femmes sans emploi sur l'agriculture hors sol en milieu urbain et périurbain mis en place	Nombre de rencontres d'échanges tenue entre les jeunes (hommes et femmes) nouvellement installés et ceux déjà en activité	0	Au moins 2 rencontres d'échanges organisées	2 rencontres	Les coachs identifiés ont visités les sites des jeunes pour un appui conseil de même les jeunes bénéficiaires ont visité les sites des coachs pour un apprentissage de nouvelles notions.
	Pourcentage des bénéficiaires qui estime être satisfait-e-s des rencontres d'échanges portant sur l'agriculture hors sol.	0	Au moins 50 % des bénéficiaires dont au moins 60% des jeunes femmes estime être satisfait-e-s des rencontres d'échanges portant sur l'agriculture hors sol	72% des jeunes satisfaits	Les jeunes bénéficiaires ayant participé aux échanges d'expériences avec les jeunes promoteurs coachs ont eu la chance des découvrir de nouvelles options de production, des actions pour pallier aux attaques et la conduite d'une ferme hors sol grâce au mécanisme de coaching mis en place
1121 Jeunes (hommes et femmes) sans emploi renforcés sur le leadership entrepreneurial et la gestion d'entreprises (commercialisation, marketing) agricoles urbaines et périurbaines	Nombres de jeunes formés et en leadership entrepreneurial et la gestion d'entreprises agricoles (commercialisation, marketing)	0	155 jeunes, parmi lesquels 70 jeunes femmes, formés sur le leadership entrepreneurial et la gestion d'entreprises agricoles urbaines et périurbaines	155 jeunes dont 70 jeunes femmes formés	Les jeunes sélectionnés au démarrage du projet ont reçu des formations de qualité, avec de bons formateurs et une logistique adéquate mise en place.
	Nombre de stratégie de commercialisation définie	0	1 stratégie de commercialisation est disponible et diffusée auprès des jeunes femmes et jeunes hommes pour les produits de leur exploitation	0	Aucune stratégie spécifique n'a été définie mais des notions en stratégie de vente ont été données lors des formations.
1122 Jeunes et femmes sans emploi ont accès aux ressources financières et matériels (de production) pour soutenir l'entrepreneuriat agricole en milieu urbain et périurbain	Nombre de plans d'affaires des jeunes (hommes et femmes) financés	0	13 plans d'affaires financés (10 plans individuels et 3 plans d'affaires pour des exploitations communes)	25 plans d'affaires financés dont 21 individuels	25 parmi les 50 plans d'affaires élaborés par les jeunes ont été sélectionnés. Financement des 25 plans d'affaires, mais avec le processus long du plaidoyer seulement 4 bénéficiaires ont pu avoir un financement en collectif.
	Nombre de témoignages de satisfaction sur l'acquisition d'un fonds de démarrage	0	Au moins 10 témoignages de satisfaction sont récoltés et documentés sur l'appui à l'installation	Une vingtaine de bénéficiaires moyennement satisfaits de l'appui apporté par le projet dans	Les bénéficiaires sont moyennement satisfaits de l'appui à l'installation fait car un fonds de roulement aurait été un atout important pour faciliter une part de l'installation.

				leur installation	
	Niveau de satisfaction des jeunes femmes et jeunes hommes du matériel reçu pour leur exploitation agricole hors sol	0	Au moins 70% des jeunes dont 60 % des jeunes femmes se déclarent satisfaits ou très satisfaits du matériel reçu	90% des jeunes dont 60% de femmes satisfaits	les matériels mis à disposition des jeunes sont ressortis des besoins exprimés par eux même toutefois la cagnotte destinée à l'insuffisance n'a pas pu tout prendre en compte.
1211 les organisations Locales sont renforcées en technique de plaidoyer et de sensibilisation	Nombre d'outils de plaidoyer et de sensibilisation développés	0	Au moins 2 outils développés	2 outils développés : une stratégie de plaidoyer et une fiche technique	Une stratégie de plaidoyer et une fiche technique ont été élaborées et exploitées pour faire le plaidoyer auprès de la mairie
	Pourcentage des organisations qui sont capable de mener une campagne de plaidoyer	0	100 % des organisations locales (CDEL IDID) sont capables de mener une campagne de plaidoyer	100% des organisations	Les deux organisations sont capables de mener une campagne de plaidoyer grâce à l'expertise du consultant qui a formé, la méthodologie d'apprentissage, les stratégies développées pour réussir le plaidoyer.
1221 Les avantages liés à la production hors sol et les difficultés d'accès aux facteurs de production par les jeunes qui s'engagent dans l'agriculture urbaine sont partagées aux autorités	Nombre de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer organisé au profit des autorités locales	0	Au moins 2 campagnes de sensibilisation et 1 action de plaidoyer réalisées au profit des autorités locales	10 rencontres	Une dizaine de rencontres ont été faites dans le cadre du plaidoyer pour sensibiliser les cadres communaux, élus et comité en charge de la gestion du foncier. Et une action de plaidoyer devant le conseil communal
	Pourcentage des organisations qui sont satisfaits du déroulement des campagnes	0	100 % (CDEL IDID) des organisations sont satisfaits du déroulement des campagnes	100% des organisations	les deux organisations ont mené des actions à l'endroit de la municipalité pour avoir la terre au profit des jeunes.

<p>a. Commentaires sur le degré d'atteinte des <u>résultats</u> :</p> <p>Les résultats ont été atteints à 100% au regard des résultats de l'évaluation finale. Ceci a été rendu possible grâce à la synergie d'action entre les membres du consortium (la qualité de la collaboration), de l'engagement des bénéficiaires et des autorités de la commune de Porto-Novo (le Maire et son Conseil Municipal) qui n'ont ménagé aucun effort pour l'atteinte des résultats du projet.</p>
<p>b. Comment le projet permet d'atteindre une croissance économique durable ou une sécurité alimentaire accrue (selon le secteur d'intervention sélectionné) ?</p> <p>Le projet a pris en compte la dimension « entrepreneuriat des jeunes ». Les bénéficiaires utilisent des engrais biologiques pour leur production grâce à la formation sur la production de compost issu de la valorisation/recyclage des déchets solides ménagers. Désormais, ces jeunes participent à l'animation de l'économie locale de la ville avec des produits non nuisibles pour la santé. Ceci participera à la sécurité alimentaire, la réduction des risques sanitaires liés à la consommation des produits chimiques dans les légumes et à la préservation de l'environnement.</p>
<p>c. Comment le projet permet d'améliorer les conditions économiques ou le bien-être social des personnes bénéficiaires ?</p> <p>Le projet a permis de renforcer les capacités des bénéficiaires dans le domaine de l'entrepreneuriat, la rédaction de plans d'affaires et d'appui en équipements de travail. Les bénéficiaires ont donc reçu les moyens pour s'autonomiser, ce qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie.</p>

<p>2. Égalité entre les Femmes et les Hommes (EFH) :</p>
<p>a. Comment ce projet a intégré ou fait la promotion d'une approche basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes ?</p> <p>La sélection des bénéficiaires du projet a été faite sur la base l'égalité genre jusqu'à la fin. On n'est parti de 155 bénéficiaires dont 85 jeunes hommes et 70 jeunes femmes. Ensuite une première sélection a été faite avec une égalité parfaite de 25 pour chaque sexe. A la fin, 14 jeunes femmes et 11 jeunes hommes ont été retenu. On note donc une discrimination positive en faveur des jeunes femmes.</p>
<p>b. Comment les femmes et les hommes ont-été impliqués dans la gestion du projet et notamment au niveau des processus décisionnels ?</p> <p>Les bénéficiaires sont représentés au niveau du comité de gestion par deux personnes. Un homme et une femme choisis par leurs paires. Ils participent au processus décisionnel et rendent compte à leurs camarades. 4 bénéficiaires dont 2 femmes et deux hommes ont également pris part au processus de plaidoyer pour la mise à disposition de terres par la Mairie au profit des bénéficiaires. Il faut également noter que les deux premiers répondants du projet sont des femmes.</p>
<p>c. Comment les femmes et les hommes ont bénéficié des résultats (retombées) du projet de façon équitable ?</p> <p>Les femmes et les hommes ont bénéficié des mêmes traitements, ils ont reçu les mêmes renforcements de capacités. La sélection de 50 jeunes après la 1^{ère} série de formation a été constituée de 25 jeunes femmes et 25 jeunes hommes.</p> <p>Les 25 bénéficiaires finaux appuyés en équipements sont composés de 11 jeunes garçons et 14 jeunes femmes. Ceci grâce à une positive discrimination en faveur des jeunes femmes. Les jeunes femmes ayant des petits enfants ont bénéficié de garde bébé</p>

durant les formations, ce qui leur a permis d'être concentrées à ces formations. Aussi, la mobilisation des jeunes femmes a nécessité la rediffusion de l'information au niveau de plusieurs canaux. Beaucoup de temps y a donc été accordé.

d. Comment ce projet a permis d'améliorer les compétences/connaissances et/ou la capacité/le rendement du partenaire en matière de EFH ?

Le projet a permis aux deux organisations de renforcer leurs acquis en matière de prise en compte du genre et le développement de stratégies pour une réelle prise en compte des deux sexes dans les interventions

3. Viabilité de l'Environnement :

a. Comment ce projet a intégré ou fait la promotion d'une approche de développement durable ?

Le projet a fait la promotion de la production bio à travers l'utilisation d'engrais biologique à la place des engrais chimiques. Il y a également la collecte et l'utilisation de sacs biodégradables comme support pour la production hors sol. Sur le socioéconomique il faut souligner que les bénéficiaires sont des jeunes débutants dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole mais qui avaient besoin d'appui pour développer leur fermes agricoles.

b. Comment ce projet a permis d'améliorer les compétences et connaissances et/ou la capacité/le rendement du partenaire en matière de développement durable ?

Le projet a permis aux deux organisations de bénéficier de la formation sur le lobbying et le plaidoyer. Les deux organisations ont réussi à conduire après cet apprentissage le processus ayant abouti à la mise à disposition de terre au profit des bénéficiaires. Ceci a également permis d'instaurer un dialogue constructif sur la question de l'emploi des jeunes en milieu urbain et les moyens que peuvent utiliser les autorités pour résoudre durablement ce problème. le domaine octroyé par la Mairie est un dépotoir sauvage d'ordures. Ce domaine a été mis en valeur par l'installation des jeunes, ce qui a permis d'assainir le cadre de vie.

c. Quel impact, si applicable, le projet a-t-il eu sur le milieu de vie des bénéficiaires et sur leur qualité de vie ?

On ne peut pour le moment parler d'impact du projet sur les bénéficiaires, mais plutôt d'effets. Les bénéficiaires utilisent des engrais biologiques et de matériels recyclables. Les productions sont donc bio, non nuisible pour la santé des consommateurs. Les bénéficiaires se sentent plus utiles à la communauté et participent à l'animation de l'économie locale de la ville.

4. Gouvernance

a. Comment ce projet a intégré ou fait la promotion d'un dialogue entre l'État et la société civile sur la problématique liée à ce projet :

Les responsables du projet ont fait la promotion du dialogue entre l'Etat et la Société Civile en impliquant à divers niveaux les structures déconcentrées de l'Etat (ANPE Agence Ouémé et la Direction Départementale de la Jeunesse) et les structures décentralisées que sont la commune et ses démembrements (Chefs d'arrondissements, Chefs quartiers). Cette implication s'est faite depuis la formulation du projet et dans sa mise en œuvre ainsi que dans les outils de pérennisation des actions du projet. Ainsi, ces différents acteurs ont participé comme partie prenante dans l'identification et la sélection des jeunes. Aussi ont-ils répondu favorablement au plaidoyer qui a permis la mise à disposition d'un domaine public pour l'installation des jeunes. Au total, la collaboration Etat – Société civile a été profitable au projet en ce sens que les autorités ont posé des actes favorables à l'installation

des fermes des jeunes, donc à l'atteinte de résultats du projet. Aussi sont-ils membres d'un cadre de concertation pour un suivi post projet.

b. Comment les jeunes femmes et jeunes hommes ont-ils bénéficié des résultats (retombées) du projet ?

Les jeunes femmes et les jeunes hommes ont bénéficié des renforcements de capacités, de l'élaboration de plans d'affaires bancables et d'appui en équipements. Avec les plans d'affaires, ils peuvent rechercher des financements complémentaires pour le développement de leur micro entreprise agricole. Ils ont également l'accompagnement et le soutien des autorités de la ville avec la mise à disposition de terre pour la pratique du maraîchage. Aussi, grâce à leur mise en relation avec les promoteurs déjà en activité, ils peuvent bénéficier à tout moment du soutien de ceux-ci pour le développement de leur unité de production.

c. Comment ce projet a permis d'améliorer les compétences/connaissances et/ou la capacité/le rendement du partenaire en matière de dialogue sur les politiques

Grâce au projet, les membres du consortium ont reçu une formation sur les techniques de lobbying et de plaidoyer. Ceci leur a permis d'améliorer leurs connaissances dans la conduite d'un processus de plaidoyer en vers les autorités politiques. Le processus s'est d'ailleurs soldé par la mise à disposition d'un domaine au profit des jeunes.

5. Innovation

a. Pour un « Projet pilote », comment le projet a permis de mener des expériences de terrain afin de développer des procédés innovants ou afin d'adapter et d'optimiser les technologies, techniques et modèles d'intervention développés au Canada aux contextes et réalités biophysiques, socio-économiques et culturelles locales ?

Le projet a testé en milieu urbain et périurbain, une approche novatrice de création d'emplois verts à travers l'agriculture hors sol qui peut être réalisée sur des terres inondables et ou impropres à la culture. Cette approche résiliente aux changements climatiques, permet de recycler des déchets organiques pour le compostage et génère des revenus, donc des emplois verts durables pour les jeunes.

b. Partenariat canadien, si applicable :

La contribution du partenaire canadien sur le projet a consisté essentiellement à accompagner les deux partenaires dans la formulation du projet, à financer sa réalisation et à les soutenir dans le suivi (managérial et financier) de sa mise en œuvre.

c. Pour un « projet de transfert d'innovation », comment le projet a permis de créer un effet levier en faveur du développement et de favoriser la mise en réseau des partenaires du Sud ?

Le projet a été l'occasion d'une première collaboration entre les deux (02) partenaires locaux. Il s'agit d'une expérience intéressante et enrichissante qui peut être renouvelée.

6. Pérennité des résultats

a. À la fin de ce projet, quels sont les suites envisagées pour la continuité des actions entamées :

La pérennité des résultats du projet sera assurée par plusieurs acteurs :

- En l'occurrence, les jeunes bénéficiaires qui se sont mis en réseau afin de partager les expériences et s'appuyer mutuellement pour un bon développement des fermes hors sols.
- Les acteurs locaux, membres du cadre de concertation constitué par les cadres de la mairie et les ONGs partenaires feront également un suivi des fermes hors sols. Ils se rencontreront de façon périodique pour discuter des problèmes rencontrés par les jeunes et apporteront un appui à la résolution des problèmes identifiés. Ils se sont aussi engagés à rechercher avec les jeunes des opportunités d'écoulement de leurs produits.
- Les ONGs de mise en œuvre du projet veilleront aussi à faire des suivis occasionnels des différentes fermes collectives.

Pour renforcer les résultats obtenus, les actions envisagées et qui pourrait faire l'objet d'un développement d'un projet avec une mise à l'échelle sont :

- Reconduire le projet pour une nouvelle phase avec un élargissement géographique (couverture d'autres communes) et temporelle (projet de 3 à 4 ans).
- Que le nombre de bénéficiaires soit augmenté de manière à toucher une bonne proportion de jeunes femmes et hommes des communes à toucher. Ces bénéficiaires seraient des diplômés ou déscolarisés et sans emploi ou en sous-emploi.
- Faire l'accompagnement à l'installation par le suivi (appui-conseil) pour une durée de 12 mois au moins, de même qu'aux autres bénéficiaires non installés mais qui auraient initié un projet d'entreprise agricole.
- Mettre à la disposition des jeunes des fonds de roulement pour les six premiers mois de production

7. Évaluation

a. Selon l'analyse des données de la situation de base et de la situation finale, quels sont les principaux changements générés par le projet ?

En termes de changement on peut noter :

- Le renforcement de la culture entrepreneuriale chez les bénéficiaires ;
- L'adoption de la pratique hors sol comme solution pour la production maraîchère ;
- La maîtrise du processus de plaidoyer par les deux organisations ;
- L'utilisation d'engrais biologique pour le traitement des plants ;
- Le renforcement de l'engagement des élus sur les recherches de solutions susceptibles de sortir les jeunes du sous-emploi.

b. Pertinence du projet :

Les populations sont en train de prendre conscience de la nécessité de consommer des produits biologiques pour se préserver des maladies. Donc de plus en plus, les consommateurs (populations) deviennent exigeants

sur la qualité des produits consommés. Le marché d'écoulement des productions existe et les bénéficiaires n'auront pas de grandes difficultés pour l'écoulement des produits. La question du foncier reste également un grand problème dans les milieux urbains. La preuve a été le temps (plus ou moins long) mis pour avoir de disponibilité foncière au profit des jeunes. Le projet a été très pertinent et doit être dupliqué pour donner plus d'impact.

c. Résultats imprévus :

Certains bénéficiaires sont devenus des formateurs professionnels et coachs d'autres jeunes dans la production du hors sol et du compost.

8. Apprentissages

a. Difficultés rencontrées :

Les difficultés rencontrées sont :

- La mise à disposition de terre par la Mairie a retardé l'installation des fermes. Du coup, les trois fermes collectives n'ont pu être installées. Les fermes collectives n'ont pu être installées à temps comme conformément à ce qui est prévue ;
- La difficulté observée dans la mobilisation des bénéficiaires ;
- La précipitation dans l'installation des bénéficiaires ;
- La répartition inégales des équipements et matériels de production ;
- L'inexistence de mécanismes appropriés pour le Suivi Appui Conseil après projet ;
- Non implication des ATDA (Cellules Communales) pour le suivi post projet (pérennisation).

b. Leçons apprises :

- Utiliser tous les canaux pour la mobilisation des bénéficiaires ;
- Définir les contenus de chaque thème (Ex : personnes vulnérables) avant le démarrage du projet pour faciliter la définition des critères de sélection des bénéficiaires ;
- Être plus rigoureux dans la définition des critères de sélection des bénéficiaires finaux ;
- Prévoir un temps raisonnable pour l'accompagnement des bénéficiaires avant la fin du projet ;
- Associer tous les élus locaux, sages et personnes ressources ;
- Prendre obligatoirement en compte tous les éléments de coût à leur valeur réelle.

c. Bonnes pratiques

- Le système d'entonnoir pour la sélection des jeunes bénéficiaires
- La démarche du plaidoyer
- La mise en place du cadre de concertation pour la gestion post projet
- Les visites d'échanges et de partages
- L'accompagnement des jeunes dans la rédaction et la mise en œuvre des plans d'affaires.

Rapport final fait : (ville)

Le : (date)

(Nom du responsable de l'exécution auprès du partenaire)

(Nom du responsable de l'exécution à Oxfam)

Par : **Aline A. ADJIBI DATO**

Par : **Innocent EDANG**

Signature :

Signature :

Par : Saïd HOUNKPONOU

Signature :

ANNEXES à joindre au rapport sur support électronique (CD-ROM, clef USB ou transfert électronique):

- copie électronique du rapport;
- liste des outils et documents produits et copie électronique des outils et documents produits si disponible;
- photos prises lors des activités avec légendes explicatives et nom du ou de la photographe, dont des photos avant/après;
- témoignages écrits, capsules vidéo ou enregistrements sonores de bénéficiaires des activités ou de la population locale/clientèle qui bénéficiera des retombées des activités ou du rendement accru de votre organisation, etc;
- témoignages écrits, capsules vidéo ou enregistrements sonores des dirigeants ou administrateurs de votre organisation à propos des bénéfices et retombées du projet.